

Rapport financier

Exercice du
1er Janvier au 31 Décembre 2024

Assemblée Générale - Septembre 2025



Les acteurs

COMPTABLE

- Leïla CERLATI (salariée - Association Enfance et Jeunesse)

DIRECTRICE

- Séverine JOLY (salariée - Association Enfance et Jeunesse)

EXPERT COMPTABLE

- Monsieur Matthieu FOUQUERON et Madame Elsa DUBOS de la société TGS France.

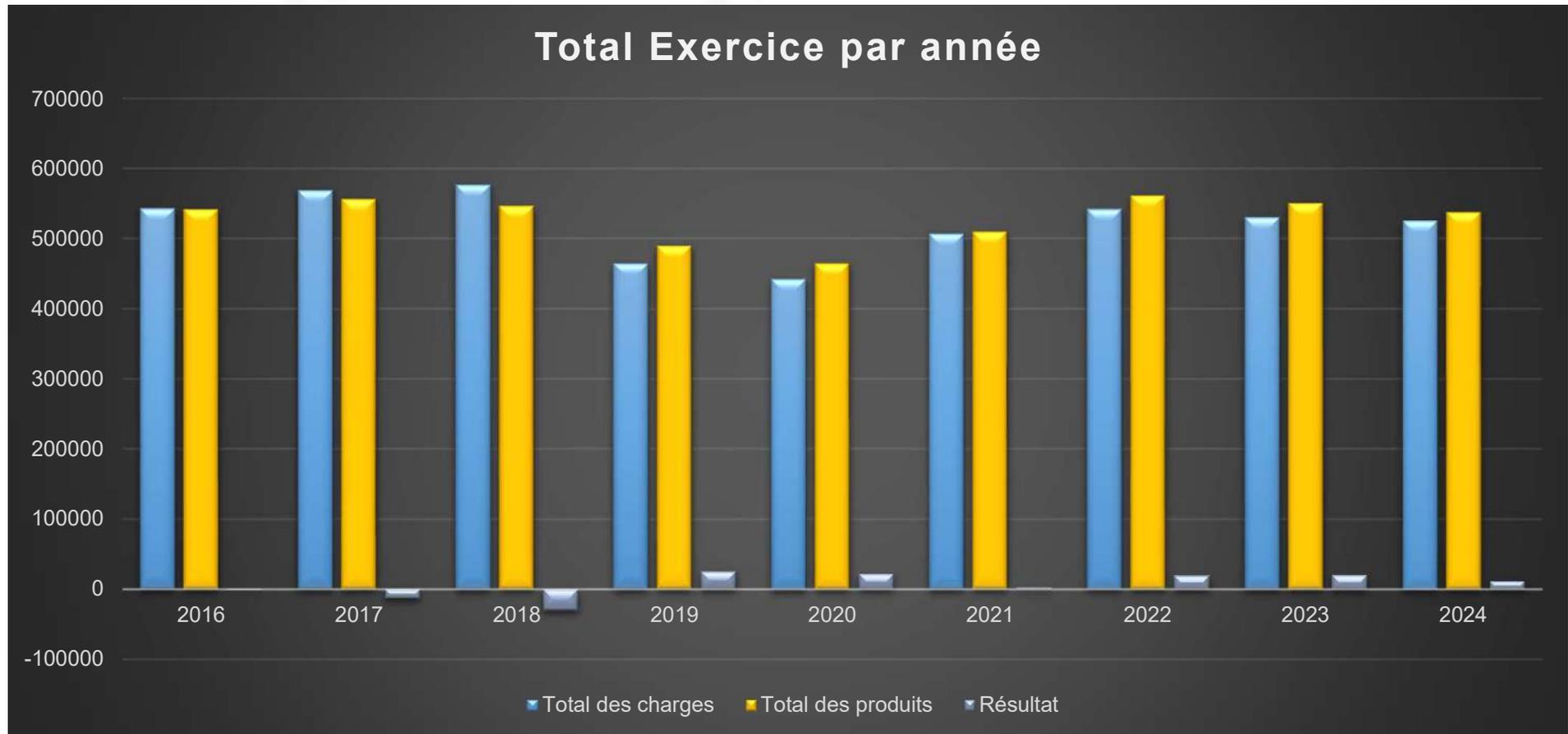
COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Monsieur Fabrice BARRIER et Madame Floriane LESIEUR du cabinet BAKERTILLY STREGO

GROUPE « Finances » issu du Conseil d'Administration

- Caroline Soulard (Présidente - Association Enfance et Jeunesse)
- Françoise VADOT (Elu du Conseil Municipal - membre du CA)
- Gwénaëlle PELLETIER (Parent de jeune - Membre du CA)
- Séverine JOLY (Directrice de l'association)

Quelques chiffres à savoir....



LE BILAN AU 31/12/24



Le rapport de l'expert comptable...

« ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES »

« En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association **ENFANCE ET JEUNESSE** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 332 183 euros

Produits d'exploitation: 531 908 euros (EC)

Résultat net comptable : 11 839 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à **BEAUCOUZE**

Le **19/05/2025**

Mr **Matthieu FOUQUERON**, Expert Comptable »



Les conclusions du Commissaire aux Comptes

« À l'Assemblée Générale de l'association Enfance et Jeunesse,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de de l'association Enfance et Jeunesse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention unique : Avec la municipalité de Montreuil-Juigné

Représentants au sein de l'association : Monsieur VIERON William, Monsieur ABLAIN P. Samuel, Madame VADOT Françoise et Madame COQUERIE Adeline

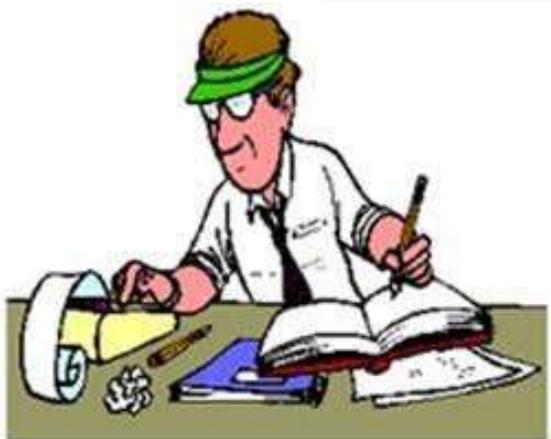
Nature et objet : Convention de financement

Modalités : La convention de financement et les avenants fixent le montant de la subvention, pour l'année 2024, à 221 875 euros. »

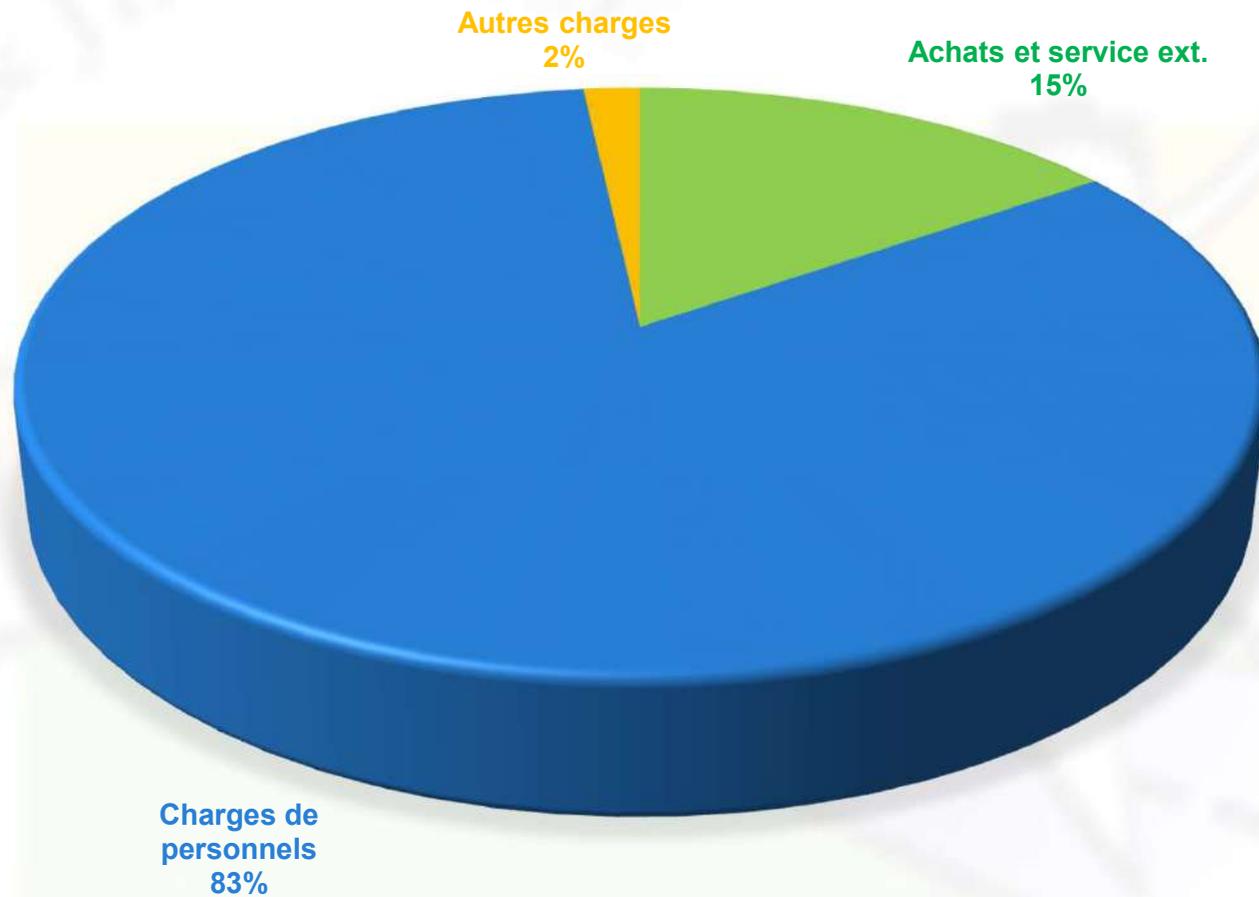
Le commissaire aux comptes BAKER TILLY STREGO
Mr Fabrice BARRIERE »



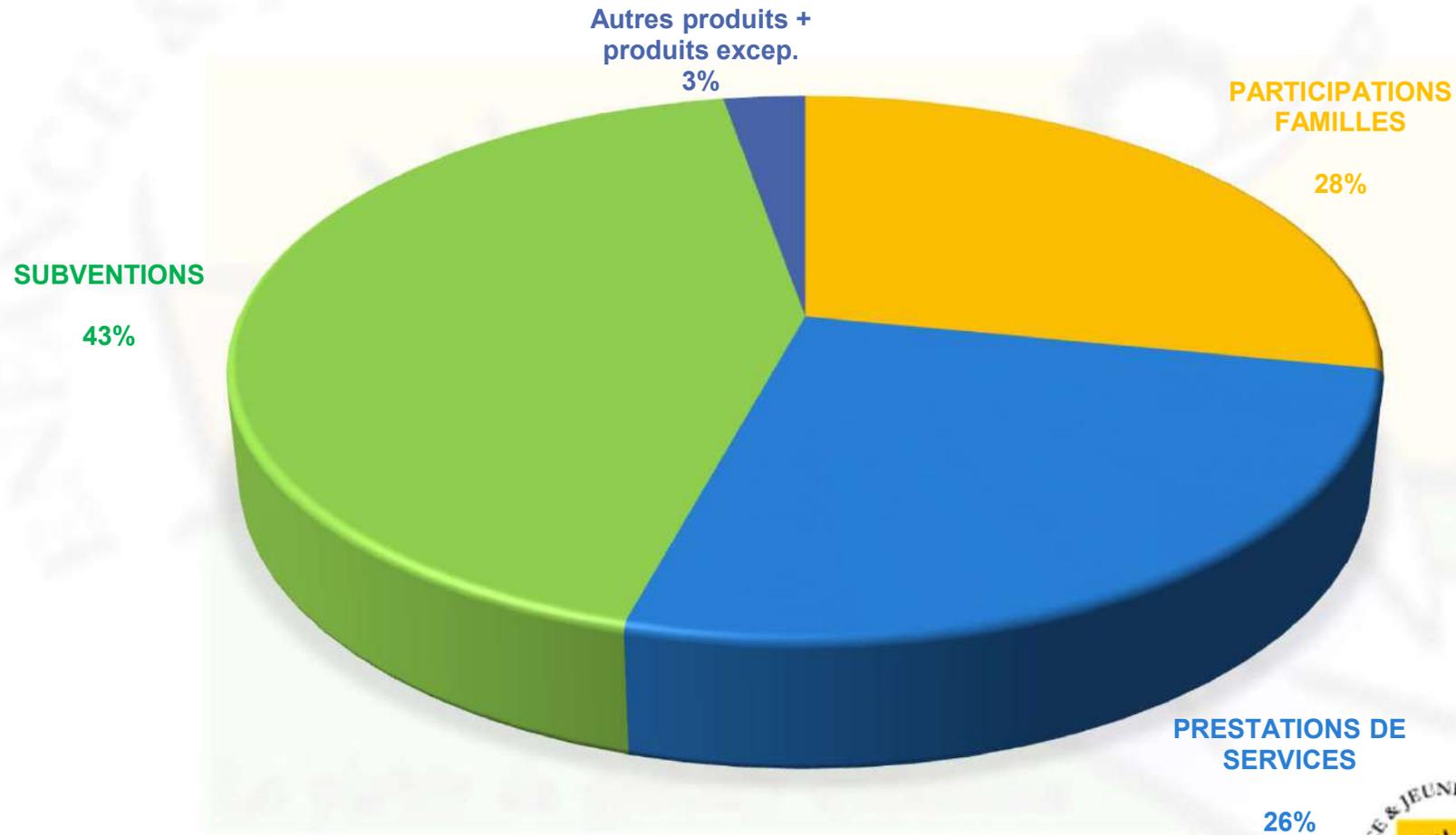
LE COMPTE DE RESULTAT 2024



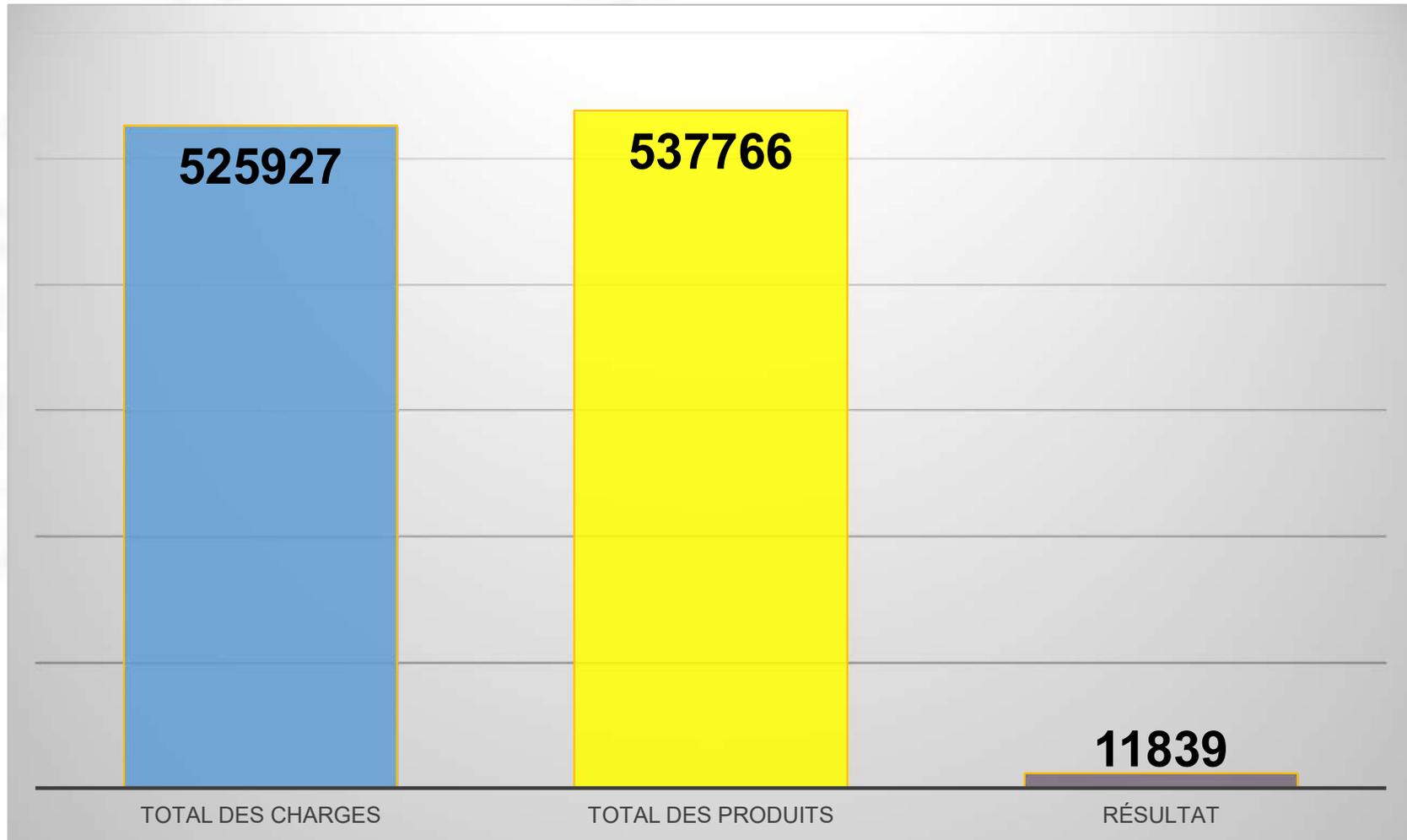
Les charges de l'association 2024



Les sources de financement de l'association



Compte de résultat 2024



Bilan financier 2024

Le résultat de l'exercice 2024 est estimé à + 11 839€

Ce que l'on peut retenir de l'année 2024:

- **Une masse salariale en baisse** due à l'absence de salariés non remplacés en totalité (-6000€)
- **Une baisse de la participation des familles** (moins de fréquentations sur l'accueil de loisirs de la Guyonnière et sur l'Espace Jeunesse)
- **Une baisse des achats** et des services extérieurs (en lien avec les fréquentations)
- **Une augmentation des subventions d'exploitation** : permis d'agir pour le projet Jeunesse en Folie et aide financière à l'investissement pour le nouveau logiciel (+ 5000€)

La gestion financière est essentielle pour assurer la viabilité et la pérennité de l'association. Tous les membres de l'association ont un rôle à jouer dans la gestion financière.

Un groupe de travail « Finances » de 4 personnes s'est constitué en 2024 permettant ainsi de répartir les tâches en favorisant l'engagement de chacun en fonction de leurs disponibilités et de leurs compétences.



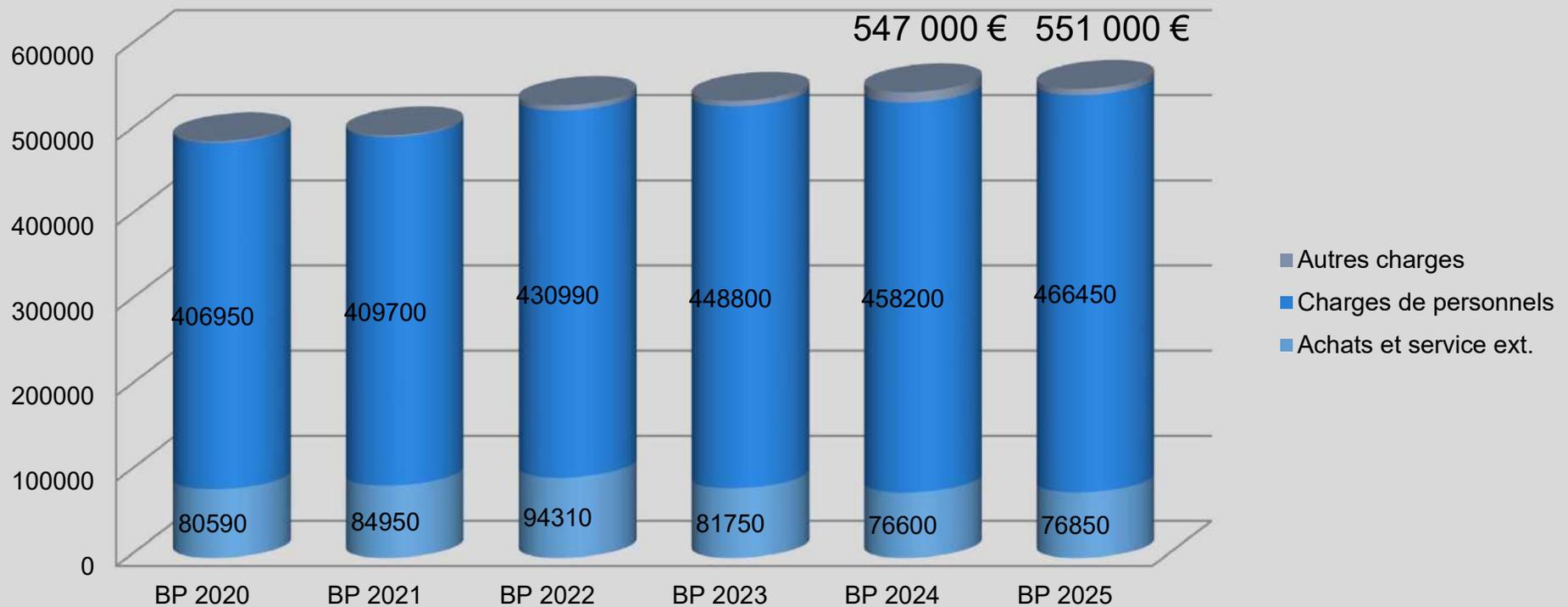
Et maintenant ... 2025



Budget Prévisionnel 2025

LES CHARGES

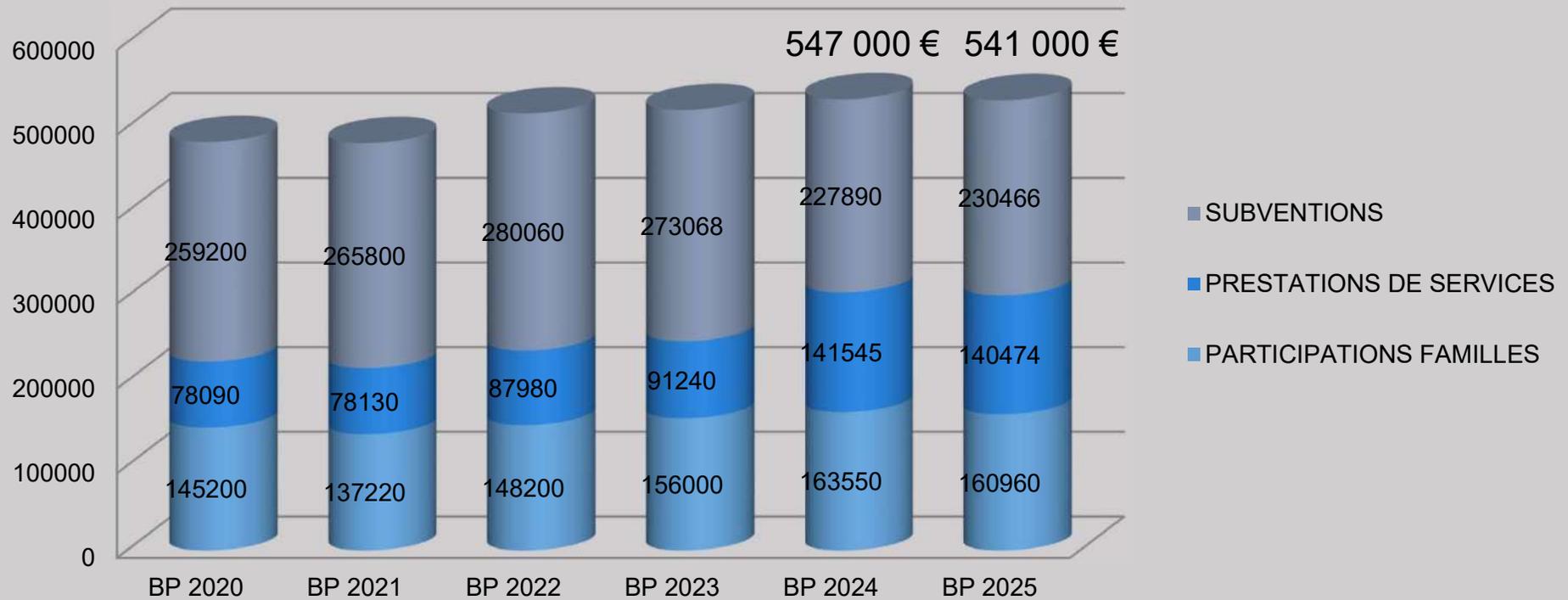
Budget prévisionnel : Charges



Budget Prévisionnel 2025

LES PRODUITS

Budget prévisionnel Produits



Budget Prévisionnel 2025

Ce que l'on peut retenir de l'année 2025:

**Budget non équilibré à -10 000 €
(551 000€ de charges et 541 000€ de produits)**

- => Augmentation de la masse salariale (départ en retraite secrétariat, augmentation conventionnelle des salaires pour les permanents et les saisonniers)
- ⇒ Estimation des fréquentations 2025 identique à 2024
- ⇒ Augmentation de 1,2% de la subvention municipale
- ⇒ Augmentation des tarifs indispensables pour l'association

Le budget prévisionnel 2025 est présenté avec un déficit de 10 000€. Il ne s'équilibre pas malgré les estimations des augmentations des tarifs mais il prend en compte le départ en retraite de la secrétaire et les évolutions conventionnelles des salaires. Il ne faut pas chercher à équilibrer à tout prix en surestimant les fréquentations ou les participations des familles. C'est un budget qui se veut prudent mais réaliste.

